

#LaVieDuConseil⁵²

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2015



EDITO

Le progrès plutôt que la régression

Madame, Monsieur, chers amis,

Ce dernier conseil municipal de l'année était consacré au débat d'orientation budgétaire pour 2016. L'enjeu est décisif puisqu'il détermine la démarche qui sera la nôtre pour Château-Thierry et ses habitants.

Plus que jamais, face au contexte économique et social difficile que nous connaissons, **nous maintenons nos engagements : pas d'augmentation des taux communaux d'imposition pour la 8ème année consécutive, poursuite du désendettement de notre ville, niveau d'investissement important, maintien et même développement des services publics municipaux.** Pour nous, gérer les finances municipales, c'est cela : **agir avec responsabilité, dans l'intérêt unique des Castelthéodoriciens.**

Certes, avec la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités qui s'accroît, (420 000€ en moins pour 2016, après une diminution de 441 000€ en 2015 !), les arbitrages ne sont pas simples. Ce sont plus de 3 milliards d'euros qui sont ponctionnés sur les finances des collectivités locales pour participer à l'effort de désendettement de la France. Pour autant, si l'heure est aux économies tous azimuts et à la mutualisation des moyens, nous réaffirmons notre démarche prioritaire : **renforcer le vivre ensemble, retisser du lien social entre nos habitants, lutter contre le repli sur soi et l'intolérance**, fléaux de notre société. Notre détermination est accentuée encore par les attentats monstrueux qui ont frappé notre pays cette année et par les relents haineux et xénophobes qui ont accompagné la campagne des élections régionales.

Nous allons donc tout mettre en œuvre pour continuer d'améliorer le bien vivre des Castelthéodoriciens, combattre toutes formes d'incivilités et accompagner la tranquillité

publique. Par-dessus tout, **il nous faut aussi promouvoir l'engagement individuel au service de la collectivité.** Je voudrais à ce propos saluer la démarche des membres des Conseils citoyens et des Sages, ils donnent de leur temps et de leur compétence pour travailler, aux côtés de la municipalité, sur les thématiques citoyennes, notamment avec la mise en œuvre de la nouvelle politique de la ville. Ces femmes et ces hommes de bonne volonté montrent, tout comme les bénévoles associatifs, que les choses sont possibles quand on décide de les réaliser et quand on sait se rassembler. C'est aussi, vous le savez, notre ligne directrice : **agir tous ensemble pour progresser, contribuer à l'épanouissement de chacun**, à titre individuel comme collectif.

Quand certains partis voudraient **nous emmener sur les chemins de la démagogie, du populisme et de la division, nous faisons nôtre la devise notre voisin, Alexandre Dumas, « un pour tous, tous pour un »** et nous préférons porter toujours plus haut les valeurs du pacte républicain pour guider nos concitoyens vers le progrès social.

Chers amis, nous aurons le plaisir de nous retrouver, **le jeudi 7 janvier 2016, à partir de 19 heures, au Palais des Rencontres, pour partager une soirée de vœux**, dans la chaleur et la convivialité. Nous vous présenterons alors le projet de réhabilitation totale de cet équipement essentiel pour notre ville et pour le Sud de l'Aisne.

J'espère vous y voir nombreux, pour, tous ensemble, exprimer ce qui nous anime, cette **volonté indéfectible d'œuvrer à une société plus humaniste, plus fraternelle, plus juste.**

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Jacques Krabal
Député-maire de Château-Thierry

aimer notre jeunesse



Concert hommage aux victimes des attentats du 13 nov 2015

aimer le partage



Succès populaire pour la patinoire !

Venez nombreux pour la
cérémonie de vœux organisée
le jeudi 7 janvier 2016
à 19h00
au Palais des Rencontres !

#LVDC52

Directeur de la publication : Jacques Krabal
Merci au Service communication,
ville de Château-Thierry
Imprimerie Harvich Tiré à 8 500 exemplaires
I.S.S.N. : 1286 - 2126
Informations au 03.23.84.86.86 / chateau-thierry.fr

Feuille d'émargement

Présents : M. KRABAL - M. BEAUVOIS	M. BOUTELEUX - M. BERMUDEZ - M. FRERE	(P. à Mme DOUAY) - Mme THOLON
Mme DOUAY - M. REZZOUKI - M. DUCLoux	Mme LAMBERT - Mme VANDENBERGHE	(P. à Mme GOSSET) - Mme OKTEN
Mme LEFEVRE - M. BOZZANI - Mme MAUJEAN	M. BAHIN - M. PADIEU - Mme FECCI-PINATEL	(P. à Mme VANDENBERGHE)
M. EUGENE - M. GENDARME - M. MARLIOT	M. FAUQUET - Mme ARISTEE - M. COPIN.	Mme CORDOVILLA (P. à M. JACQUESSON)
M. JACQUESSON - Mme GOSSET - M. TURPIN	Absents excusés : M. BOKASSIA	M. TIXIER (P. à M. BERMUDEZ) - Mme ARISTEE
Mme ROBIN - Mme BONNEAU	(P. à Mme BONNEAU) - Mme MARTELLE	



Au fil des délibérations

Château-Thierry : Une ville à vivre, aujourd'hui et demain

FINANCES

Instauration de la redevance d'occupation provisoire du domaine public

La redevance d'occupation provisoire du domaine public permet à la collectivité la perception d'une taxe, versée par le concessionnaire du réseau de distribution d'électricité et de gaz aux collectivités locales pour la mise à disposition d'une partie du domaine public. L'instauration de cette taxe est actée.

31 POUR, 1 ABSTENTION ✓

Décision modificative n°3 du budget

Le budget primitif est modifié de la manière suivante :

- Investissement : équilibre à 131 000 euros
- Fonctionnement : équilibre à 80 000 euros

30 POUR, 2 ABSTENTIONS ✓

Décision modificative n°2 budget annexe restauration

Le budget annexe restauration est modifié : la section de fonctionnement est équilibrée à 3 173 euros.

31 POUR, 1 ABSTENTION ✓

Autorisation d'engager, de liquider et de mandater certaines dépenses

Monsieur le Maire est autorisé à engager, liquider et mandater certaines dépenses d'investissement avant le vote du budget général : soit 1 777 000 euros. Certaines factures d'investissement sur les marchés et les contrats en cours doivent être réglées au début de l'année 2016, sans attendre le vote du budget.

Indemnité de conseil du trésorier Principal pour 2015

Au regard des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière, comptable et juridique, le conseil municipal approuve le versement d'une indemnité au trésorier de la commune, à hauteur de 50% de l'exercice 2015.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Tarifs municipaux

Les tarifs municipaux suivent l'inflation : une hausse est limitée à 1%.

30 POUR, 2 ABSTENTIONS ✓

CCAS- Subvention partielle 2016

Comme c'est le cas chaque année, pour faire face à des dépenses de fonctionnement obligatoires, une subvention partielle de 60 000 euros est allouée au CCAS dans l'attente du vote du budget 2016.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

AFFAIRES GENERALES

Création commission municipale « Circulation »

Une nouvelle commission municipale Circulation est créée. Elle est pilotée par Philippe Bahin.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

URBANISME

Concession d'aménagement pour le renouvellement urbain du centre ville

Modalités de la concertation
Dans un souci de reconquête du centre ville et d'amélioration du cadre de vie, la Ville a engagé une expertise urbaine du centre-ville. Pendant la durée de l'opération, une concertation avec les habitants, les associations locales et toute personne concernée doit être engagée.

Cette concertation doit comprendre les phases suivantes :

- Tenue d'une réunion publique pour présenter le projet et les enjeux avant la désignation de l'opérateur
- Information régulière sur l'état d'avancement du projet, non seulement par les différents canaux d'information (site internet, bulletin municipal) mais également par la mise en place d'un lieu d'information ouvert à tous
- Organisation de réunions régulières pour présenter et débattre des différents projets d'aménagement
- Réalisation d'une exposition évolutive du projet

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Cession de la parcelle cadastrée AH n°61 (quai Gambetta)

La vente de la parcelle cadastrée AH n°61 (immeuble sis au 1-2 quai Gambetta) est décidée pour un montant de 162 000 euros, soit 10% de moins que la valeur estimée par le service des Domaines, comme le prévoit la loi.

31 POUR, 1 ABSTENTION ✓

Enquête publique relative à la demande d'autorisation d'épandage Greenfield

Avis du conseil municipal
La société Greenfield souhaiterait étendre le périmètre d'épandage du calcifield (boues issues de la station d'épuration de l'usine), sur des parcelles agricoles. Suite à l'enquête publique, diligentée par le Préfet du 4 novembre au 4 décembre dernier, le conseil municipal émet un avis favorable à la demande de la société.

23 POUR, 3 CONTRE, 6 ABSTENTIONS ✓

Convention avec la SNCF pour l'aménagement d'un parking à la gare

Une nouvelle convention avec Réseau ferré de France est signée afin d'élargir la surface de parking pour les usagers : de 1000 m2 (initialement) à 6000 m2 (aujourd'hui). Cette mise à disposition est consentie par la SNCF à titre gracieux. La Ville s'engage à ce que les usagers de la SNCF pourront l'utiliser gratuitement.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Motion sur les problèmes rencontrés par les usagers de la gare de Château-Thierry

Nombre d'habitants de Château-Thierry prennent le train, chaque jour, pour relier leur lieu de travail en région parisienne ou dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Les retards et les interruptions de trafic sur la ligne TER Vallée de la Marne exaspèrent les usagers.

Il est impératif que les Présidents des Conseils Régionaux Nord-Pas-de-Calais-Picardie, Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine et Ile-de-France,

ainsi que la SNCF prennent des engagements pour améliorer ce service public de transport au quotidien.

Une demande de rénovation des infrastructures et du matériel ferroviaire leur est envoyée. D'autre part, dans un souci d'équité, les usagers devraient pouvoir bénéficier de dispositifs tarifaires en adéquation à leurs besoins : il est demandé l'extension du Pass Navigo et le maintien de la Picardie Pass. Enfin, des travaux de mise en accessibilité de la gare de Château-Thierry pour des personnes à mobilité réduite doivent être entrepris.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

PERSONNEL

Mise à jour du tableau des emplois permanents

Au 1er janvier 2016, compte tenu de la réusite de nombre de nos agents aux concours territoriaux, des postes sont supprimés et d'autres ouverts. Toutes nos félicitations à nos agents.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

SPORT

Répartition des frais de déplacement

Afin d'aider les clubs sportifs dans leurs déplacements, une enveloppe de 20 700 euros est allouée aux clubs selon une répartition définie en commission des sports.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓



Sport pour tous : soutien aux clubs

Répartition de l'aide aux clubs sportifs employant un salarié

Dans le cadre du budget primitif, une somme de 48 000 euros avait été votée pour aider financièrement les clubs employant un salarié. Un premier acompte ayant déjà été versé au cours du premier semestre, il reste à solder la subvention selon la répartition décidée en commission des sports.

31 VOTES POUR, 1 NON-PARTICIPATION ✓

CULTURE

Convention de partenariat avec le Calicot

La convention de partenariat avec la compagnie « le calicot » est reconduite pour la saison artistique 2015-2016.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

EDUCATION- JEUNESSE

Modification du règlement « Espace Famille »

Une pénalité de 3 euros par tranche de quotient est décidée :

- sur le prix du repas, pour les enfants non-inscrits à la cantine ou non -désinscrits : ceci concourt à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à la bonne gestion des denrées.
- Sur le prix de l'activité périscolaire du soir en cas de non réservation prévisionnelle ou non annulation de réservation.



Responsabiliser et lutter tous ensemble contre le gaspillage alimentaire

Cette pénalité ne s'applique que si la famille n'a pas prévenu les services municipaux de tels changements. S'il est nécessaire de responsabiliser chacun, les situations exceptionnelles sont étudiées au cas par cas.

31 POUR, 1 ABSTENTION ✓

Ecole élémentaire Mare Aubry - aide exceptionnelle

Dans le cadre d'un projet éducatif pour les classes de CE1 et CE2, « mieux connaître la

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS



Mobilisation pour nos unités archéologiques locales

Motion relative à l'archéologie préventive

La Ville est dotée d'un service d'archéologie depuis 1986 qui est saisi de nombreuses missions de préservation et étude des éléments significatifs du patrimoine archéologique lors de travaux d'aménagement. Cela peut impliquer la mise en œuvre de diagnostics archéologiques (sondages), de fouilles (fouilles de sauvetage ou fouilles préventives) et dans certains cas, des mesures

de sauvegarde.

Deux textes, le projet de loi Liberté de création, architecture et patrimoine, ainsi que le projet de loi de finances 2016, impactent le champ de compétences des collectivités territoriales dans la mise en œuvre de politiques publiques de l'archéologie.

Le conseil municipal demande des ajustements sur ces deux textes.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

géographie de sa ville », l'école de la Mare Aubry a sollicité une subvention pour le survol de la ville: une aide de 200 euros lui est accordée.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

INTERCOMMUNALITE

Transfert de la compétence « Aide à domicile » à la CCRCT

Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Lorsqu'un transfert de compétence est décidé entre les communes et la communauté de communes, une commission locale d'évaluation des charges transférées est mise en place afin

- d'élaborer une méthode d'évaluation des transferts de charges qui dépasse l'exercice concerné (méthode permanente) et transmettre ses conclusions aux conseils municipaux qui ont seuls le pouvoir délibérant.
- d'être un observatoire permanent de l'évaluation des charges transférées pouvant proposer une actualisation des transferts initiaux, notamment par réduction volontaire des attributions de compensation à l'unanimité des conseils municipaux.

La Ville de Château-Thierry accepte les modalités d'évaluation des charges utilisées pour le calcul de l'attribution de compensation, s'agissant du transfert de la compétence « Aide à domicile » à la CCRCT.

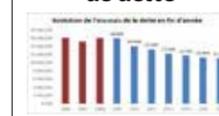
31 POUR, 1 ABSTENTION ✓



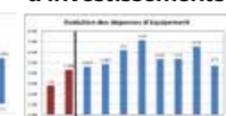
DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

finances publiques : une ville saine et dynamique

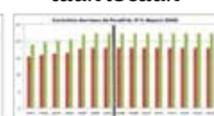
Moins de dette



Plus d'investissements



Pas de hausse des taux locaux



Malgré une légère éclaircie économique, le contexte budgétaire des collectivités n'a jamais été aussi difficile en raison de la forte baisse des dotations d'Etat.

En dépit de ce contexte, la bonne gestion financière conduite depuis 2008 permettra de continuer à faire avancer la ville en réalisant de nombreux investissements et en maintenant des services municipaux de qualité. **Les engagements financiers seront maintenus en 2016 : pas d'augmentation des taux d'imposition communaux; pas d'augmentation des tarifs municipaux au-dessus de l'inflation ; réalisation d'économies de fonctionnement.**

UN CONTEXTE BUDGÉTAIRE CONTRAINT

Avec une croissance en légère hausse mais néanmoins très faible et une baisse drastique des dotations de l'Etat aux collectivités (- 360 000€ pour la Cité à Fables en 2016), nos marges de manœuvre sont de plus en plus réduites. Le gouvernement maintient ses objectifs d'économies pour respecter les engagements européens et fait peser l'effort de réduction des déficits sur les dépenses publiques.

DES ENGAGEMENTS HONORÉS

Face à cette période d'incertitude, nous réaffirons notre volonté de ne pas subir mais au contraire d'avancer vers une modernisation de la gestion locale. L'équipe municipale reste déterminée à faire avancer la ville en dépit des difficultés et maintient le cap vers le soutien à l'investissement, le gel des taux de fiscalité communale, le désendettement de Château-Thierry et la rationalisation des charges.

PAS D'AUGMENTATION DES TAUX COMMUNAUX D'IMPOSITION

Alors que d'autres communes ont recours à l'impôt, l'équipe municipale s'engage à ne pas augmenter les taux de fiscalité directe. Les produits de la fiscalité indirecte tels que les droits de mutation et la taxe locale sur la publicité extérieure devraient rester stables. Le gel des taux d'imposition communaux constitue de réelles économies pour les familles et soutient ainsi leur pouvoir d'achat.

POURSUITE DU DÉSENETTEMENT

Depuis 2008, l'encours de la dette est en baisse constante. Conjugué à la baisse des taux d'intérêt, ce désendettement permis de réelles économies au niveau des charges financières. **Ainsi, le montant des intérêts est passé de 742000 euros en 2007 à 295587 € en 2015.**

UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT ÉLEVÉ

La poursuite des investissements structurels constitue plus que jamais une nécessité pour soutenir l'activité économique et l'emploi, l'attractivité de la ville et le renforcement du vivre ensemble, indispensable au bien-être de tous.

La politique de développement touristique porte ses fruits avec un nombre record de touristes dans notre ville en 2015. L'action forte menée à destination de nos lieux de vie

Blanchard et Vaucrises s'est également traduite par la signature du contrat de ville et l'obtention de moyens supplémentaires dans le cadre de l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine. Pour accompagner cet élan, nous engageons dès l'an prochain une vaste opération de restauration immobilière du centre-ville en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat.

En 2015, et malgré le contexte, les dépenses d'équipement atteindront près de 5 millions d'euros. Un montant similaire est attendu en 2016. Tous ces investissements permettront des réalisations concrètes : redynamiser le centre-ville et soutenir le commerce, poursuivre la rénovation de la voirie, réhabilitation du Palais des Rencontres, poursuite de la valorisation de notre patrimoine culturel et naturel.

MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Confrontée à un contexte budgétaire très difficile, la ville réalise des économies substantielles en multipliant les moyens d'action : appui du pilotage financier par un contrôle de gestion, renforcement de la comptabilité analytique pour donner une meilleure visibilité en termes d'objectifs et de réalisation, pas de création de poste sauf compétences très spécifiques, poursuite de l'optimisation énergétique des bâtiments et de l'éclairage public, participation de tous à la lutte contre le gaspillage, poursuite de la mutualisation des moyens avec la Communauté de Communes.

HOMMAGES



En début de Conseil Municipal, un hommage a été rendu à toutes les victimes des attentats.

Hommage aux 130 victimes des attentats du 13 novembre

« Vendredi 13 novembre, ce jour que nous n'oublierons jamais, la France a été frappée lâchement, dans un acte de guerre organisé de loin et froidement exécuté. Une horde d'assassins a tué 130 des nôtres et en a blessé des centaines, au nom d'une cause folle et d'un dieu trahi. » Tels sont les mots d'ouverture prononcés, le 27 novembre dernier, par le Président de la République à l'occasion de la cérémonie d'hommage national aux victimes des attentats du 13 novembre.

Il appartient désormais à chacun d'entre nous de ne pas les oublier, de faire vivre au quotidien les valeurs de notre République, liberté, égalité, fraternité, et de prouver que notre force, c'est notre diversité.

Hommage aux 21 victimes de la prise d'otages au Mali

Lors de la prise d'otages au Radisson Blu, le 20 novembre dernier, 21 personnes ont perdu la vie sous les balles des Djihadistes. Toutes nos pensées à leur famille.

Hommages

JEAN-LOUIS MARCHAND

Dernier maître-imprimeur de Château-Thierry, Jean-Louis Marchand avait pris sa retraite en 2005 et avait conservé bon nombre de trésors (parution des premiers Fabliers, photos ou cartes anciennes) accumulés au cours d'une vie professionnelle bien remplie ! La passion de la chose imprimée, vivace depuis trois générations, ne s'éteindra pas

avec la disparition de cet homme fortement impliqué dans la vie de la cité : deux de ses enfants sont tombés dedans quand ils étaient petits.

ALAIN BOISSADY

Toutes nos pensées aux proches d'Alain Boissady, professeur d'EPS au lycée Jean de La Fontaine, puis à Crézancy. Il fut égale-

ment maître d'armes au cercle d'escrime de Château-Thierry, joueur et entraîneur au club de handball.

ABBÉ GONZAGUE BUREAU

Nombreux garderont en mémoire la simplicité, la chaleur, l'écoute, la disponibilité et le sourire de cet homme de foi, généreux et ouvert, à tel point qu'il avait proposé que



sa chambre au presbytère soit mise à disposition de réfugiés.

INFORMATION SUR LE CONSEIL DES SAGES



Créé au début de l'année 2015, le conseil des sages a un pouvoir consultatif s'inscrivant dans **une démarche participative importante pour la vie démocratique de notre commune.**

Le Conseil des Sages n'est pas un Conseil de quartier, il n'est pas non plus le représentant des séniors,

même s'il n'est ouvert qu'à des personnes de plus de 55 ans : il représente l'ensemble des citoyens et traite des sujets d'intérêt général.

Par ses avis et ses études, le Conseil des Sages donne des éclairages au Conseil Municipal sur les différents projets intéressant la commune et apporte une critique constructive. Il s'interdit toute discussion à car-

actère politique, philosophique ou religieux.

Deux référents ont été choisis : Alain Lobgeois et Jacqueline Baroux.

Si vous souhaitez prendre part aux travaux du conseil, contactez le service vie associative au 03.23.69.44.96.



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS RÉGIONALES

Deuxième tour, dimanche 13 décembre 2015

BUREAUX	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux	%
1 - UNE REGION FI-ERE ET ENRACINEE	131	162	170	126	114	125	92	150	141	105	145	109	1 570	34,32 %
2 - Avec Xavier Bertrand	317	361	256	168	219	222	230	276	332	155	284	185	3 005	65,68 %
Participation	54,21 %	51,04 %	51,91 %	51,74 %	54,96 %	55,69 %	48,04 %	46,62 %	54,90 %	38,77 %	55,11 %	59,28 %	51,62 %	

Merci aux citoyens de s'être déplacés et d'avoir fait barrage au front national avec 65,68% des voix pour un candidat Républicain. Si nous comprenons la lassitude des citoyens,

leur colère face aux promesses non tenues depuis trop d'années par les gouvernants successifs, face au chômage de masse et face à des élus guidés par l'esprit partisan plus que par l'intérêt général, il faut

pour autant être bien conscient que **les appels à la haine et à la division n'apportent rien.** Bien au contraire, **c'est en sachant nous rassembler que nous ferons progresser notre société.**

Les bureaux de vote : ❶ 8 rue du Château ❷ Médiathèque Jean Macé ❸ GS des Filoires ❹ GS Louise Michel ❺ GS de la Mare Aubry ❻ Restaurant scolaire Mare Aubry ❼ GS Vaucrises-Hérissons ❽ GS Vaucrises-Mauguins ❾ GS des Chesneaux ❿ Palais des Rencontres ❶❶ GS Bois Blanchard ❶❷ Ecole Maternelle Vaucrises-Hérissons

LIBERTÉ D'EXPRESSION Tribunes politiques

S'UNIR POUR LA PAIX. Vous étiez très nombreux à vous rassembler le samedi 21 novembre pour rendre hommage aux victimes de la barbarie mais aussi pour montrer une France unie face aux ennemis de notre République. Et le dimanche 13 décembre, vous étiez plus de 65% à refuser la haine, la division et la démagogie pour porter nos valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

Le temps est venu, face aux dangers de l'extérieur et de l'intérieur, de travailler ensemble. Car nous avons à combattre un FN qui progresse à chaque attentat et un Daesh qui concentre ses attentats avant chaque élection. Dans son traité de l'appel à la résistance islamique, Daesh souhaite en Europe la victoire des partis d'extrême droite pour qu'éclosent partout des situations de quasi guerre civile. Face à ce défi, les démocrates et républicains doivent s'unir pour écrire ensemble un avenir de paix.

Groupe Château-Thierry rassemblée

La tribune du groupe "droite unie" n'a pas été communiquée dans les délais prévus par le règlement du Conseil Municipal

Groupe Droite Unie

420 000€ de moins de dotation financière de l'Etat en 2016 à notre commune, après les 441 000 de l'année dernière ! La commune est étranglée par la politique «Tout MEDEF de Macron» et pourtant le Député Maire, qui soutient ce gouvernement, continue ses promesses de ne pas augmenter la fiscalité et de maintenir les investissements nécessaires à la ville ! Démagogie et mystification. Le débat d'orientation budgétaire ne fait aucune proposition nouvelle par rapport à 2015, car ce n'est pas possible, d'autant plus qu'il ne reste plus rien du patrimoine de la ville.

L'appel à voter pour X Bertrand, comme le retrait de la liste PS-PRG du 2ème tour des Régionales est le signe de la droitisation de la vie politique dans notre commune.

Nous appelons à la Résistance, face à ces orientations, et, en vous souhaitant de passer de bonnes fêtes de fin d'année, nous vous invitons à notre combat pour que l'année 2016 soit celle de la reconstruction d'une véritable alternative anti-austérité qui mette en priorité «l'Humain d'Abord». Meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Groupe Mieux Vivre à Château-Thierry

Plus qu'un grand merci, nous adressons des félicitations aux Castels de plus en plus nombreux, qui ont voté pour Marine Le Pen. C'est qu'ils ont compris qu'en votant Front National ils votaient pour eux mêmes et pour leurs enfants. Au premier tour, ils étaient largement en tête. Au 2ème tour ils ont été encore plus nombreux. Les PS/UMP/UDI etc. unis, mais disparates, n'ont visiblement qu'un but: garder leurs places, sous prétexte d'éliminer le FN. Peut-être ont ils eu peur qu'on découvre certains cadavres dans des placards ? Nous constatons la progression de nos voix, et nous sommes sûrs qu'elle se poursuivra, car c'est une tendance lourde, démontrée par les différentes élections précédentes. "Ce n'est qu'un début, continuons le combat"

Groupe Château-Thierry fait front